



Nantes, le 17 DEC. 2014

Direction générale équipements

Direction déplacements

Service transports

Référence : S2014-11-12327

Affaire suivie par :

Yolaine HAGIMONT

Tél. 02 40 99 78 68

O.G.E.C - A.P.E.L Ecole Saint-Joseph
25 rue Hubert de la Brosse
44700 ORVAULT

Objet : transport scolaire vers le collège privé Helder Camara à Treillières

Messieurs les Présidents,

Vous avez attiré mon attention sur le projet de réorganisation des lignes de transport scolaire en direction du collège Helder Camara, situé à Treillières.

Les communes de Sautron, Orvault et La Chapelle-sur-Erdre disposent, en effet, historiquement d'un service Lila scolaire à destination de ce collège. Cependant, ces dernières années, l'offre de transport Tan au départ de ces communes s'est développée et la desserte vers Nantes en heures de pointe permet désormais aux élèves de rejoindre les établissements scolaires de l'agglomération nantaise.

Dans le cadre de sa compétence transport scolaire, le Département a en effet décidé, suite à une réflexion de plusieurs mois, de supprimer progressivement cette desserte et en a informé au printemps 2014 la Direction diocésaine, l'établissement ainsi que les parents d'élèves.

Afin de prendre en compte les enfants déjà scolarisés dans cet établissement, le Département s'est engagé à gérer ce changement sur une période de 3 ans. Cette année, l'accueil des élèves de 6ème à bord des cars Lila scolaire est assuré sur les circuits et arrêts existants. Ces élèves seront transportés dans ces conditions jusqu'à la suppression totale des circuits qui entrera en vigueur pour la rentrée 2017/2018. Ils ne seront donc pas transportés par Lila scolaire lors de leur année de 3ème.

Une réunion s'est tenue le 1^{er} décembre avec la Direction diocésaine, l'établissement scolaire, le syndicat de transport scolaire et le Département afin d'évoquer ce sujet et de trouver des solutions aux problèmes d'affectation des élèves du fait de collèges de proximité surchargés, sans remettre en cause la décision prise au printemps dernier par le Département.

Je vous tiendrai informés par la suite des réflexions issues de cette réunion.

Je vous prie de croire, Messieurs les Présidents, à l'assurance de ma considération distinguée.

Pour le Président du conseil général
Le Vice-président délégué aux mobilités

Jean-Yves PLOTEAU